

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS PUBLIC

DEMANDES (1) DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée municipale qui se tiendra **le lundi 3 juin 2019 à 19h30** à l'Hôtel de ville, les membres du conseil municipal de Sainte-Monique devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivante :

1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 196, RANG 6 EST

Objet de la demande :


Rendre conforme la marge latérale et arrière.

Identification du site concerné :

Lot 3 550 062, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil relativement aux demandes.

AVIS FAIT ET DONNÉ à Sainte-Monique ce 16^{ième} jour du mois de mai 2019.



Mathieu Lapointe
Directeur Général et secrétaire-trésorier